

Le développement de projets de méthanisation peut se heurter à des freins économiques mais aussi à des difficultés d'acceptation sociale au sein des territoires. L'analyse du déroulement de sept projets a permis d'identifier les facteurs de risque ou de prévention de la survenue d'une opposition locale. Elle souligne notamment que si certains déterminants sont communs aux conflits observés lors d'autres projets, d'autres sont spécifiques de la méthanisation. Parmi ces déterminants spécifiques figure la crainte de dangers potentiels liés au trafic routier ou à la présence de gaz. Cette étude souligne aussi que la communication doit être suffisamment précoce et ciblée pour permettre l'établissement du dialogue avec les tiers.

1. Introduction

Les agriculteurs sont depuis plusieurs décennies confrontés à d'importantes interpellations sociales liées aux évolutions socio-démographiques du monde rural (Mathieu, 1998). Ce contexte favorise la survenue de conflits d'usage et de voisinage (Torre et al., 2006). En lien avec la concentration structurelle et géographique des fermes, les conflits locaux peuvent aussi être envisagés comme des controverses sociotechniques sur ces systèmes d'élevage et leurs impacts, notamment sur le milieu naturel. Ces débats sont favorisés par l'évolution récente des rapports entre science et société. Les « profanes », auparavant disqualifiés par les « experts », peuvent désormais imposer la prise en compte de leur point de vue via différents espaces de débats (Callon et al., 2001).

La dualité de l'origine des oppositions aux projets de méthanisation a été mise en évidence dans le cadre du projet *Biodécol2* (De la Casinière et Le Guen, 2010). L'analyse de la perception sociale de quatre projets d'unités de méthanisation avortés en Bretagne entre 2000 et 2005, a souligné l'hostilité de la population locale à ces projets soit par crainte des nuisances soit parce qu'elle jugeait alarmante la situation de pollution des eaux. Or, ces projets ont été considérés comme des moyens de développer la production porcine qui symbolise souvent, pour l'opinion publique, les inconvénients liés aux productions animales : les nuisances notamment olfactives (Nicourt, 2000 ; Torre et al, 2006) et les impacts environnementaux. De plus, le procédé de méthanisation était à cette époque très peu connu de la population et ces quatre projets reposaient sur des grands collectifs de plusieurs dizaines d'éleveurs. Leur caractère novateur, leur lien avec la production porcine et leur grande dimension ont donc probablement favorisé l'opposition locale.

Aujourd'hui la méthanisation est mieux identifiée par le grand public et les projets sont nettement plus diversifiés en termes de sources de matières premières et de taille. Mais l'impact de ces critères sur l'acceptabilité de projets de méthanisation par la population reste à préciser car, dans le cas

d'autres projets liés aux élevages, ils apparaissent souvent secondaires (INSPQ, 2009). Ainsi, au-delà de l'attitude de l'éleveur et de sa capacité à anticiper, Grannec et al (2015) soulignent que la survenue d'une opposition lors de projets porcins est favorisée par six déterminants liés au contexte socio-géographique ou environnemental ainsi qu'aux relations locales, tandis que la nature du projet semble jouer rarement un rôle sauf lorsqu'il s'agit de projets atypiques par leur dimension ou en raison de caractère particulièrement innovant des procédés mis en œuvre.

Les conflits sont parfois décrits comme une étape des processus de développement local ne devant pas être seulement perçue comme un « phénomène négatif » (Torre et al., 2006). Néanmoins, leur survenue empêche souvent l'instauration d'un débat constructif. De plus, leurs conséquences peuvent être lourdes, non seulement sur l'éleveur et son exploitation mais aussi sur la perception plus large et à plus long terme de la méthanisation. Ce projet se propose donc d'identifier des leviers pour favoriser le déroulement de projets non conflictuels au travers de l'analyse de cas de conflit ou de non conflit. L'analyse sera conduite autour de trois questions : (i) Les déterminants de la perception sociale de projets de méthanisation agricole sont-ils les mêmes que ceux observés pour d'autres projets agricoles notamment porcins ? (ii) Les unités de méthanisation sont-elles perçues comme des projets atypiques ? (iii) Quelles sont les caractéristiques des projets de méthanisation susceptibles d'influencer cette perception ? Par ailleurs, un certain nombre de préconisations pour faciliter l'acceptation sociale ont déjà été établies, notamment par RhoneAlpeEnergie en 2010 et l'ATEE en 2011. Les enquêtes permettront aussi de vérifier si les porteurs de projets ont mis en œuvre ces préconisations.

2. Matériel et Méthode

2.1. Echantillonnage des projets

Nous avons choisi d'étudier des projets confrontés à une opposition au sein de leur territoire car ces cas de conflits sont souvent révélateurs des points de cristallisation des tensions. Afin de pouvoir

mettre en perspective les déterminants identifiés, nous avons également analysé le déroulement de projets non conflictuels. Les cas étudiés ont été sélectionnés à partir de l'inventaire des unités en place en Bretagne, de l'expertise des ingénieurs des chambres départementales d'agriculture en charge de l'accompagnement des projets et de l'avis des membres du comité technique du projet casdar

METERRI. Ont ainsi été sélectionnés trois cas sans conflit et quatre cas avec conflit en veillant à avoir une diversité de taille de projet, de type d'effluents utilisés et également de contextes sociogéographiques : les sept projets sont répartis sur les quatre départements et les territoires d'implantation peuvent être ruraux, périurbains, ou encore en zone littorale (tableau 1).

Tableau 1 - Caractéristiques des 7 projets étudiés

	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7
Puissance cogénération	325 KW	250 KW	110 KW	250 KW	100 KW	150 KW	250 KW
Individuel I / collective C	C (3)	C (5)	I	I	I	C (4)	C (3)
Soumis à autorisation	x	x					
Contexte socio-géographique	Rural agricole	Rural péri-urbain	Rural péri-urbain	Zone littorale	Rural agricole	Rural agricole	Rural agricole
Intrants agricoles (en gras : effluent de l'exploitation en cas d'unité individuelle ; effluent majoritaire en collectif)							
Lisier porc	x		x		x	x	x
Lisier bovin			x	x			x
Fumier porc/ bovin			x	x	x	x	x
Fumier volaille					x		x
CIVE	x				x	x	x
Autres	Maïs			Herbe	Menues pailles	Menues pailles	Herbe maïs
Intrants non agricoles (niveau d'apport important xxx ou faible x)							
Déchets verts			x			x	x
IAA	xxx	xxx		x			x
Lien au territoire (Fourniture énergie / chaleur à un acteur local)							
	x			x			
Opposition au projet							
Intensité	Non	Très forte	Non	Forte	Moyenne	Non	Forte
Extension géographique		Oui		Non	Non		Non
Nombre d'opposants		Elevé		Très faible	Faible		Moyen

2.2. Echantillonnage des individus

A l'issue du choix des projets, les individus à rencontrer ont été choisis selon trois critères. Nous avons contacté (1) des personnes résidant localement, (2) concentrant des informations sur le déroulement des projets, et enfin (3) avec l'accord de l'éleveur porteur. Leur identification a été permise tout d'abord par la réalisation d'une pré-enquête auprès des ingénieurs des quatre chambres d'agriculture de Bretagne et à partir des données issues de la presse quotidienne régionale ainsi que des documents d'enquête publique pour les deux projets soumis à autorisation d'exploiter. Ce travail d'identification a été complété au fil des entretiens par les témoignages des personnes rencontrées. Lors de certains entretiens, deux interlocuteurs étaient présents. Les 18 entretiens ont ainsi permis d'interviewer 21 personnes. Par ailleurs, une des

personnes rencontrées était « témoin favorable » pour un projet et « opposant » à un autre : elle a été comptabilisée dans chacun des deux groupes. Nous considérons donc avoir analysé 22 positionnements : six éleveurs porteurs de projets, sept témoins favorables, cinq témoins neutres et quatre opposants. Les opposants rencontrés correspondent à deux projets (M2 et M7). Pour les deux autres cas confrontés à une opposition, il n'a pas été possible de rencontrer d'opposants car les éleveurs (et pour un cas les témoins neutres) y étaient défavorables. Le nombre d'opposants rencontrés est donc plus faible que celui des autres acteurs. Néanmoins l'analyse croisée des discours des porteurs de projets et des témoins nous a permis de disposer d'informations sur les opposants non rencontrés.

2.3. Trames d'entretien et traitement des données

L'analyse de la perception des projets par les différents acteurs rencontrés repose sur la conduite d'entretiens semi-directifs (Kling Eveillard et al., 2012) élaborés en fonction de la position de la personne rencontrée. Dans tous les cas, la trame d'entretien aborde (i) le parcours de la personne interrogée, (ii) le projet de méthanisation et les réactions locales, (iii) le bilan aujourd'hui. Celle mise en œuvre avec les éleveurs-porteurs comporte également (iv) l'historique de l'exploitation et (v) l'avis sur la perception sociale d'autres projets. Les entretiens ont été retranscrits intégralement ou semi-intégralement et des extraits sont repris ici pour illustrer les résultats présentés. Les éléments relatifs au déroulement des conflits et aux acteurs impliqués ont été relevés et classés dans une grille de lecture afin de croiser les récits. Compte tenu du nombre réduit de cas étudiés, les données ont également été croisées avec celles obtenues lors d'une précédente analyse de cas de conflits liés à des projets porcins bretons (Grannec et al., 2015).

3. Résultats - Discussion

3.1. Profils et connaissances des personnes enquêtées

3.1.1. Profils

Parmi les quatre **opposants** rencontrés figurent trois riverains et un élu local : deux retraités (anciens artisan et enseignant) et un artisan. Le quatrième opposant est un fils d'agriculteur ayant toujours vécu dans son milieu de vie actuel et regrettant d'avoir dû renoncer à s'installer sur la petite exploitation familiale. Selon l'analyse croisée des différents entretiens, les opposants non rencontrés sont essentiellement des riverains et, plus rarement, d'autres habitants de la commune. Néanmoins, dans un cas, l'ampleur du conflit a conduit à une extension géographique de l'opposition lors de l'enquête publique. Les porteurs de projets, témoins neutres ou favorables réduisent souvent les opposants à un groupe de nouveaux arrivants refusant de s'intégrer et de participer à la vie locale. « C'est souvent les gens venus de Paris ou d'ailleurs qui se plaignent. Ils sont partis d'ailleurs. Ils n'acceptent pas les inconvénients de la campagne. » Pourtant, parmi les opposants figurent aussi des gens originaires de la commune voire des agriculteurs dont l'exploitation est voisine de celle des porteurs de projets.

Les 13 **témoins neutres et favorables** sont représentés dans notre échantillon par des riverains et des élus, souvent retraités (9 cas sur 12) ayant exercé différentes professions : au sein du secteur tertiaire (3 cas), artisans (3) agriculteur (1) ou techniciens (2). Les personnes encore en activité sont agriculteurs (3 cas) ou

employés dans le tertiaire (1). Leur origine géographique est variable. Il s'agit toujours de personnes bien insérées localement en raison soit de leur mandat d'élu ou du fait qu'ils sont originaires de la commune et y ont exercé leur activité professionnelle (agriculteur, artisan).

Les **éleveurs** rencontrés sont tous originaires de la commune où ils exercent leur activité. Ils sont à la tête d'exploitation de taille variable.

3.1.2. Connaissances et perception initiales de la méthanisation par les autres acteurs des territoires

Seuls deux témoins neutres étaient préalablement, en amont de l'annonce du projet, informés sur le principe de la méthanisation en raison de leur sensibilité aux questions environnementales et énergétiques. Ils sont plutôt favorables à la réalisation d'unités de méthanisation agricole. Ils mettent en avant l'intérêt environnemental ainsi que l'intérêt économique, pour les éleveurs, de diversifier leurs activités plutôt que d'agrandir un atelier existant. Ils émettent cependant des réserves liées à la crainte que la méthanisation favorise l'agrandissement des fermes : « *La méthanisation avec ce qu'on appelle la cogénération n'est accessible qu'à des exploitations importantes. Ça peut avoir un effet cumulatif et augmenter un petit peu ce que moi je souhaiterais voir s'arrêter : c'est-à-dire la diminution et la concentration des exploitations.* » Leurs réserves sont aussi liées au fait que la méthanisation n'est pas une source de résorption des effluents, voire qu'elle peut conduire à une augmentation de la quantité d'éléments fertilisants locaux via l'arrivée d'intrants extérieurs. Elles s'appuient aussi sur une vision négative de la méthanisation outre-Rhin basée sur de grosses unités consommatrices de maïs.

Néanmoins, la plupart des personnes rencontrées, favorables ou non aux projets, soulignent que, initialement, elles connaissaient peu le principe et le mode de fonctionnement des unités de méthanisation. La survenue d'un projet a souvent été l'occasion pour les acteurs locaux, favorables ou non, de s'informer, à l'image de cet opposant : « *J'ai commencé à chercher sur internet. Et comme je savais qu'il y a beaucoup d'unités en Allemagne, j'ai cherché des informations. Alors évidemment dans ce que j'ai trouvé, il n'était pas question des unités qui fonctionnent bien mais de celles qui sont problématiques. Mais je n'avais pas d'idées préconçues parce que dans le fond il fallait d'abord essayer de se rendre compte de ce que ça voulait dire.* » Internet constitue une source d'information essentielle. Ce sont aussi quelquefois les initiatives des éleveurs qui ont permis aux habitants de s'informer : « *Je ne savais pas ce que c'était d'abord. Après il y a eu*

la porte ouverte et c'est comme ça que j'ai appris ce qu'est la méthanisation. »

Les opposants sont souvent considérés par les porteurs de projets comme des néoruraux souhaitant vivre à la campagne mais n'en acceptant pas les inconvénients. Mais l'analyse croisée amène à nuancer cette vision. Tout d'abord, l'opposition provient aussi parfois de gens issus de la commune voire du monde agricole : elle illustre alors parfois des tensions anciennes. De plus, pour les nouveaux arrivants, l'installation à la campagne est parfois un choix subi, notamment pour des raisons financières. Mais qu'il s'agisse d'une part d'un choix par défaut ou réel, d'autre part de néoruraux ou pas, l'opposition de ces riverains correspond à la défense d'un cadre de vie support du « *projet de toute une vie* ». En effet, en dépit du développement de la méthanisation et des nombreuses communications faites via les médias grands publics, les principes de la méthanisation restent largement méconnus et les projets souvent perçus comme porteurs d'incertitudes.

3.2. Attitudes initiales

3.2.1. Motivations et attitude initiale du porteur de projet

Pour expliquer la décision de mettre en place une unité de méthanisation, les éleveurs mettent en avant tout d'abord l'intérêt économique de la diversification des activités (5 cas). Quatre d'entre eux soulignent aussi l'intérêt d'innover : « *Ça nous change un peu de la production porcine, c'est un autre regard quoi, c'est intéressant.* ». L'objectif est aussi parfois de valoriser la chaleur produite sur l'exploitation ou dans le cadre d'une autre activité (4) ou d'améliorer la valorisation des effluents et l'autonomie du plan d'épandage (3). Seuls deux projets étaient soumis à une enquête publique. Les autres projets relevaient de dossiers de déclaration. La stratégie initiale mise en œuvre par l'éleveur, en termes de communication et de dialogue avec les autres acteurs du territoire, apparaît peu liée au régime du dossier mais semble différente selon qu'il y ait eu conflit ou non.

Les éleveurs ayant évité une opposition locale ont tous réussi à mettre en œuvre une communication réussie. Dans un cas il s'agit d'un mode de fonctionnement habituel pour l'éleveur : « *Pour chaque projet important je propose d'intervenir. Pour la méthanisation j'ai proposé aux sept ou huit conseils municipaux des communes concernées par le plan d'épandage de venir leur expliquer.* » Pour un autre projet, l'éleveur a anticipé en annonçant le projet de méthanisation lors d'une enquête publique précédente relative à une extension d'élevage. Convaincu de l'intérêt porté par la municipalité à la méthanisation, elle constituait pour le porteur de projet un atout, avec d'autres aménagements, pour faciliter l'extension de l'élevage. Pour le 3^{ème}

cas sans conflit, la communication a été importante mais 'tardive' : en aval de la constitution du projet, pendant la phase de construction. Mais dans ce cas, comme pour les deux autres, les élus mettent en avant le sérieux des éleveurs et leur excellente réputation sur la commune (cf. §3.5.3), réputation qui aurait suffi à rassurer les gens : « *Ils sont très connus ici donc je pense que si les gens avaient des questions ils sont allés directement vers eux.* »

Les éleveurs ayant été confrontés à une opposition estiment le plus souvent avoir communiqué : « *J'ai quand même fait de la communication et je leur ai dit 'venez voir'. C'était avant l'enquête publique.* ». Mais l'analyse croisée de leur discours avec celui de témoins, favorables ou neutres, amène à relativiser cette information. Dans certains cas l'information a été jugée imprécise ou partielle : « *Le projet avait été évoqué. C'était quelque chose qui devait se faire mais y avait pas eu de date de fixation, c'était un projet peut-être à moyen terme on va dire. On ne savait pas quelle dimension ça aurait.* » Les témoins soulignent aussi parfois que la communication mise en œuvre était inadaptée voire maladroite : « *C'était catastrophique en termes de communication. S'ils avaient voulu que le projet capote ils ne s'y seraient pas pris autrement* ». Parmi les éleveurs confrontés à une opposition, seul celui ayant réussi à la surmonter pour éviter un conflit estime ne pas avoir communiqué en amont : « *On n'avait pas caché notre projet mais on ne l'a pas crié à tout le monde non plus. On n'est pas allé le dire aux voisins.* »

3.2.2. Découverte du projet par les autres acteurs - Perception et réaction initiale

Au final, peu de personnes ont été informées, de manière formalisée, en amont des projets. Il s'agit uniquement d'élus, soit parce que, pour un cas, c'est le mode de fonctionnement habituel de l'éleveur, soit parce que, pour trois projets, ils ont été annoncés dans le cadre d'un autre dossier nécessitant une enquête publique. Les autres acteurs de ces quatre projets ainsi que l'ensemble des acteurs des trois autres projets étudiés ont été informés de manière informelle ou indirecte.

Dans le cas des projets ayant été confrontés à une opposition, les acteurs 'non informés' réagissent très différemment à l'absence d'information préalable selon qu'ils étaient favorables ou pas au projet. Les premiers soulignent l'intérêt de l'information reçue en aval de la constitution du dossier tandis que les témoins défavorables soulignent l'insuffisance de l'information en amont, à l'image de cet élu : « *Ils n'avaient jamais déposé un courrier ni rien. Peut-être qu'ils étaient venus pour dire 'on a l'intention de'. Mais entre le moment où on dit 'on a l'intention de' et le moment où on dépose un permis, ben il se passe beaucoup de temps, mais on ne se rend pas forcément compte de*

l'importance du projet, des conséquences pour la population. ». Face à cela, ils mettent en avant l'inquiétude ressentie et regrettent de ne pas avoir été informés. Lorsque le projet est soumis à déclaration, ils soulignent leur incompréhension devant l'absence d'enquête publique. Ils sont également souvent très surpris de la distance entre les habitations et l'unité de méthanisation qu'ils jugent insuffisante.

Le manque d'anticipation et de dialogue initial, contribuent à engendrer un manque de confiance et une perception initiale locale défavorable du projet. A l'inverse, la mise en œuvre précoce d'une démarche de communication peut favoriser l'établissement d'un dialogue et un déroulement non conflictuel. Elle doit pour cela être suffisamment préparée et adaptée aux attentes des tiers (Cf. § 6). A défaut de quoi, elle peut se solder par un échec, amenant ainsi parfois les porteurs de projets à regretter les démarches de communication mises en œuvre.

3.3. Dynamique des conflits

3.3.1. Regard des porteurs de projets sur la survenue d'une opposition

Les différents témoignages soulignent que **l'opposition repose sur la crainte de nuisances (olfactives, sonores et visuelles) et plus encore, sur celle de dangers liés à la présence de gaz ou au trafic de camions et d'engins agricoles.** Les riverains ont ainsi le sentiment d'un bouleversement de leur cadre de vie, à l'image de celui cité par un témoin : « *Ça a d'ailleurs été très bien exprimé par un des riverains qui a dit 'je viens d'acheter une maison. Pour ma femme et moi, c'est le projet d'une vie. Je ne veux pas que ce projet tombe à l'eau.' C'est-à-dire, il y a la valeur immobilière mais 'si je ne peux pas rester là parce que il y a des odeurs, du bruit, ma vie est foutue'. Vous êtes obligé d'entendre ça.* »

Le plus souvent, les éleveurs remettent en cause la pertinence des arguments utilisés en mettant en avant la notion de conflits d'usages entre l'agriculture et les autres activités des espaces ruraux (Torre et al., 2006). « *C'est évident : les rotations de tracteurs c'est ça qui les gêne. C'est le gros problème : quand on voit arriver les citoyens qui n'en n'ont rien à foutre de l'agriculture, c'est tout le temps des nuisances pour eux.* » Egalement en soulignant l'ignorance des opposants sur la méthanisation. Enfin en réfutant la pertinence de leurs craintes liées aux odeurs ou à la présence de gaz et en y opposant des contre-arguments techniques. « *On a vite démystifié sur le fait que c'est l'équivalent de deux à trois bouteilles de gaz.* » La perception de la crainte des nuisances liées au trafic est néanmoins plus mitigée. Elles sont parfois réfutées, souvent minimisées mais elles conduisent aussi parfois les éleveurs à

s'interroger. « *Le quartier était tranquille et du jour au lendemain ils ont découvert en même temps que moi des choses. Quand il y a des gens que vous aimez bien, pour qui vous avez beaucoup d'estime et qui se lèvent et disent 'on va se faire écraser par les tracteurs ' là vous commencez à réfléchir et vous vous dites 'Ils n'ont pas tous tort'.* » D'ailleurs, trois porteurs de projets ont envisagé dès la phase d'élaboration du projet de créer un accès spécifique évitant de passer près des habitations. Un quatrième éleveur l'a fait suite à la demande des riverains opposés au projet. **Néanmoins, même lorsqu'ils comprennent certaines craintes, les éleveurs déplorent la remise en cause du cadre réglementaire** qui n'impose pas la tenue d'une enquête publique : « *Ils ne comprennent pas qu'on ait pu construire une unité de méthanisation sans passer par la case enquête publique. Le fait qu'ils n'aient pas pu s'exprimer en enquête publique entraîne de la frustration. Maintenant ils cherchent tous les vices de forme pour essayer de contrecarrer.* »

3.3.2. Réactions des porteurs de projet : analyse de quatre stratégies et de la perception des opposants

Mise en place d'une communication rapide et ciblée réussie

Dans le cas de ce projet, les riverains se sont mobilisés immédiatement après la pose du panneau de permis de construire. L'éleveur prend alors conscience que « *Les plus proches voisins ne savaient pas ce qu'était la méthanisation. Le mot usine a peut-être fait peur : peur de la circulation, des odeurs, tout le tralala quoi.* » Suite à cette mobilisation, il réagit immédiatement tout d'abord par une rencontre rapide et individuelle puis en organisant une réunion destinée à un public ciblé. « *On est allé voir les voisins : aussitôt les deux personnes les plus proches du site, à 180 ou 200 mètres, pour discuter un peu. On a fait une réunion : il y avait environ 20 personnes. On n'avait pas invité tous les gens de la commune. Ça ne sert à rien. On avait envoyé une invitation à chaque riverain : on avait ciblé jusqu'à 400 m voire 500 mètres. Ils nous ont écoutés et on a discuté. Ça s'est très bien passé.* » Dans ce cas la réaction rapide et ciblée de l'éleveur a suffi à rassurer les riverains. Aujourd'hui l'éleveur estime que les voisins « *sont super contents. Ils nous ont encore félicités pour notre projet.* » L'éleveur et le témoin considèrent que l'acceptation du projet a été facilitée par la dimension modeste et la nature agricole des intrants.

Mise en place d'une communication rapide et ciblée : transformation de tensions initiales en un conflit très local limité à quelques personnes

En cours de construction, les éleveurs entendent parler de riverains inquiets. Extrêmement bien insérés localement et aguerris aux démarches de

communication envers le grand public, ils réagissent immédiatement en invitant les riverains à une visite du chantier. Cette visite accompagnée d'explications permet de rassurer la plupart des riverains, notamment ceux originaires de la commune avec qui les éleveurs entretenaient des relations anciennes et cordiales. En revanche, quelques personnes, arrivées plus récemment, et sans relations personnelles avec les éleveurs, restent méfiantes. Selon les témoins, cette attitude s'explique par l'existence de nuisances (antérieures ou liées à la méthanisation et/ou à des activités annexes à la méthanisation) et par le sentiment, en l'absence d'enquête publique, d'être « *mis devant le fait accompli* ». Ces personnes entament alors diverses actions (une pétition puis une demande d'organisation de réunion publique) conduisant d'une situation de tension à celle de conflit. Le refus des éleveurs d'organiser une réunion publique ainsi que la persistance de nuisances, malgré la mise en œuvre par les éleveurs d'aménagements, se traduisent alors par la poursuite du conflit.

Tentative de dialogue puis réunion publique

Dans ce cas de dossier soumis à autorisation, l'éleveur prend conscience avant l'enquête publique de l'existence d'une controverse locale, au travers tout d'abord de la rumeur puis d'un article paru dans la presse quotidienne à l'initiative de riverains et présenté par un opposant comme « *Un article d'information à partir du dossier, en réaction au sentiment que c'était un peu caché : on n'avait pas vraiment confiance, on n'arrivait pas vraiment à savoir.* » Le porteur du projet tente alors d'engager le dialogue avec les riverains, de manière individuelle en allant les rencontrer chez eux. Mais cette démarche est interprétée par ce voisin comme une tentative « *d'intimidation. Des gens qui sont venus chez moi, ça s'est très mal passé. Moi je prends ça quand même comme une pression* ». La succession des différentes actions des deux camps (articles de presse, manifestations des opposants, pétition...) et leur incompréhension mutuelle conduisent progressivement à une situation de conflit et à l'organisation d'une réunion publique. Celle-ci tourne à l'affrontement des deux camps. L'éleveur se souvient « *Ils ont ramené leurs collègues. Mais moi aussi j'ai ramené mes collègues* ». Le projet est finalement réalisé après avoir été modifié de manière à répondre à certaines attentes des riverains.

Abandon d'un site conflictuel : nouveau projet et nouvelle stratégie

Lors d'un premier projet, les éleveurs organisent une réunion d'information destinée aux habitants de la commune d'implantation. Mais la réunion, peu préparée et non encadrée, se solde par un échec. Les porteurs de projet abandonnent alors ce projet et trouvent un nouveau site sur une autre commune. Très marqués par l'opposition au

premier projet, ils l'attribuent au fait d'avoir donné trop d'informations. Ils choisissent alors de n'informer que quelques conseillers et organisent pour eux la visite d'une unité en place. « *On a communiqué très moyennement, exprès, parce que moi j'avais dit 'trop de communication, on va se planter, on va avoir un tollé', donc on a simplement invité les trois conseillers municipaux pour leur expliquer notre dossier.* » Convaincu de la nécessité d'informer la population locale pour éviter la même issue que lors du premier projet et face aux réticences des éleveurs, le maire décide d'organiser une présentation, par les éleveurs, tout d'abord pour l'ensemble du conseil municipal puis pour les riverains. Cette réunion ciblée et non publique permet alors d'établir le dialogue et de rassurer les riverains inquiets.

3.3.3. Perception par les autres acteurs des démarches engagées par les éleveurs - Réactions

Les opposants ont souvent le sentiment de ne pas avoir été informés, et encore moins interrogés, en amont du projet, y compris lorsque les porteurs de projets pensent l'avoir fait (cf. §3.3.2). Cela les conduit alors au sentiment de ne pas avoir été pris en considération en tant que riverain potentiellement impacté par les conséquences du projet (Grannec et al., 2015) mais également en tant que citoyen souhaitant être intégré dans un processus de décision démocratique (Barbier, 2005), sentiment exacerbé lorsque le projet n'est pas soumis à enquête publique.

Les témoins neutres ou favorables eux-mêmes déplorent aussi souvent le manque de transparence de la part des porteurs de projets. Cela repose selon eux sur un certain déni de la part de l'éleveur des risques potentiels « *J'ai dit (à l'éleveur) 'y aura une période de réglage probablement au bout de quelques mois, il faut prévenir les gens qu'il pourrait y avoir donc occasionnellement des problèmes'. Moi je ne savais pas quels types de problèmes, des problèmes de bruit, des problèmes d'odeurs peut-être dans un premier temps, donc il faut quand même pas dire qu'il y aura zéro contrainte. Il ne voulait pas entendre qu'il puisse y avoir des problèmes.* » Cela correspond aussi à la mise en œuvre d'une communication insuffisante ou maladroite, souvent perçue (3 cas) comme une démarche pour informer et convaincre plutôt qu'une volonté de dialoguer. « *Ils (les éleveurs) commencent par dire : ' Nous allons acquérir ce site et nous allons être vos prochains voisins.' Ah ! Donc c'était pas top top quoi.* » Ils mettent en avant les maladroites. « *C'était des réponses un peu du style 'On n'a pas besoin de votre accord' Formellement ils ont raison. Mais c'était sur la forme. Ne dites pas ça.* »

Le manque d'information repose parfois sur les doutes des porteurs de projets quant à l'intérêt de la communication et aussi sur les difficultés à pouvoir donner des informations précises sur

certaines éléments du dossier tels que la liste des intrants qui peut évoluer dans le temps. Mais ce point est méconnu des autres acteurs, qui ne comprennent pas les éventuelles évolutions des dossiers « *La première présentation au conseil municipal, c'était pas la même chose que le dossier qu'on avait eu entre les mains quoi. Paf ! Ça ne nous rassurait pas du tout.* ». Ces acteurs ont le sentiment qu'on leur « *cache des choses* ».

Les éleveurs confrontés à une opposition locale sont surpris de la survenue d'un conflit ou de son ampleur. Cet effet de surprise contribue à expliquer qu'ils n'aient tenté ni de l'anticiper ni de le prévenir et ce d'autant plus que, en l'absence d'enquête publique, certains porteurs de projets pensent être moins exposés à un risque d'opposition voire pouvoir passer outre une éventuelle mobilisation locale. Aussi, si les éléments légaux sont toujours respectés (affichage, publication de l'avis de permis de construire ou d'enquête publique, etc.), la mise en œuvre d'un dialogue préalable est moins fréquente. Les porteurs de projets confrontés à une opposition ont généralement été uniquement dans une posture de communication : 'Comment présenter mon projet pour obtenir l'adhésion du public.' Et cette démarche est souvent intervenue après l'émergence de l'opposition. A contrario, pour les autres cas, la mise en œuvre d'un dialogue préalable semble avoir constitué un atout pour répondre aux attentes des riverains et pour favoriser le développement d'un projet sans opposition. En effet, les riverains se sentent concernés voire impactés par le projet et attendent a minima un dialogue et, si possible, une concertation préalable.

3.4. De la tension au conflit

Les témoins, favorables ou pas, évoquent parfois des réactions potentiellement violentes de la part des opposants lorsqu'ils découvrent le projet. « *Il y en a eu trois à débarquer, comme des fous, comme des malades : inquiets, énervés. L'éleveur il a été surpris comme moi de la réaction des gens, le panneau a été posée à 11h30, à 13h30 un fou qui arrive, grand coup de frein à main, il s'est arrêté à 50 cm de la voiture. Complètement déphasé.* ». **L'effet de surprise semble ainsi être partagé : surprise lors de la découverte du projet pour les riverains et surprise de la réaction induite pour les porteurs de projet.** Contrairement à ce que pensent les porteurs de projets, les opposants estiment parfois ne pas s'être inscrits dans une démarche d'opposition mais dans une volonté de compréhension du projet. Il s'agit notamment d'obtenir davantage d'informations et également de faire des propositions d'améliorations du projet. Opposants et témoins défavorables soulignent souvent que ces actions étaient nécessaires pour faire valoir leur point de vue face à des autorités publiques jugées parties prenantes « *Que ce soit à la mairie ou à la préfecture il y a peu de chances d'aller contre ça,*

c'est dans l'air du temps de toute façon. », pour rallier un plus grand nombre à leur cause « *On a fait du porte à porte pour mettre les gens au courant. On a contacté la presse pour que ça passe dans la presse.* »

Ils mettent ainsi en avant, conformément aux conclusions de Lemieux (2007), la nécessité d'adopter une démarche de publicisation du projet et du conflit.

3.5. Issue du conflit et vision a posteriori

Pour quatre cas de conflits, un est encore en cours et trois peuvent être considérés comme désormais dépassés. A l'issue du conflit, le projet est parfois réellement accepté mais quelquefois il reste en partie subi par les riverains : « *Je ne suis pas complètement satisfait. On a quand même quelques nuisances : au niveau sonore non mais on a des odeurs. On n'a pas eu les gros soucis qu'on craignait au départ heureusement. Il faut faire avec. On n'a pas tellement le choix non plus, ça ne sert à rien de faire la guerre. J'espère que ça tiendra la route par la suite. Maintenant que le dialogue est ouvert, quand il y a des soucis bon on va en discuter et puis c'est tout.* » Alors que le dépassement du stade conflictuel amène le porteur de projet à considérer qu'il n'y a plus de difficulté voire que les craintes n'étaient pas justifiées. « *Si on leur parlait aujourd'hui des nuisances qu'ils craignaient, ils seraient bien obligés d'admettre que les nuisances ne sont pas là.* »

Les éleveurs porteurs, après avoir souligné leur incompréhension face aux arguments et actions engagées par les opposants, accordent aussi parfois une certaine légitimité et/ou utilité à certaines attentes des opposants « *Si on ne m'avait pas imposé de faire cette route là ça n'aurait pas été aussi bien.* ». Mais ils imputent souvent la responsabilité du manque de concertation préalable aux opposants : « *Il y a eu un tollé dès qu'on a mis le panneau de permis de construire. Pourquoi il n'y a pas eu de tollé avant ? Soit disant les gens n'étaient pas au courant. Je ne sais pas si ils sont de bonne volonté ou quoi mais... Nous on n'a rien caché quand il y a eu l'enquête publique. Ils auraient pu lire le bouquin. Quand tu vois ça devant ta porte tu t'intéresses au truc. Eux ils ne se sont pas intéressés.* »

Les personnes défavorables au projet peuvent reconnaître les efforts faits par les porteurs de projets mais ont le sentiment que la publicisation de l'opposition était nécessaire pour permettre la prise en compte de leurs attentes : « *Il a fallu qu'on entre en conflit pour que les choses soient complètement claires de son côté à lui (l'éleveur). Si on n'avait pas fait du bruit, on n'aurait pas eu les modifications du projet.* Ils s'étonnent parfois que les porteurs de projets n'acceptent pas le débat. » « *J'ai été frappé : les gens n'aiment pas qu'on mette les problèmes sur la table. Je ne considère pas grave dans le fond*

de se fâcher ou de rouspéter quand il est question de régler un problème. Alors que j'ai l'impression qu'ici au contraire les gens ne peuvent pas parler, dans le monde agricole, parce que ça ne se fait pas, on ne va pas parler contre le projet d'untel parce qu'on est des agriculteurs, et quoi qu'on pense d'untel, ça ne se fait pas. »

Les riverains souhaitent faire valoir leur point de vue lorsqu'il y a enquête publique, mais également lorsque le projet n'est pas soumis à autorisation. En effet, l'absence d'enquête publique, dans le cas d'un projet considéré industriel et potentiellement dangereux, est largement perçue comme injuste et insuffisante. Ce sentiment les conduit à adopter une démarche de publicisation pour faire entendre leur voix. Ils considèrent a posteriori que ces actions étaient nécessaires. Et tandis qu'ils soulignent parfois qu'il s'agissait davantage de débattre que de s'opposer, les éleveurs sont souvent très affectés par ces réactions qu'ils ne comprennent pas. L'apport d'une information précoce peut permettre de limiter le risque de survenue d'un conflit car cela favorise la mise en place d'un dialogue et permet d'apporter les réponses pour éviter qu'inquiétudes ou incompréhensions se muent en oppositions.

3.6. Analyse des déterminants à la survenue ou l'évitement des conflits et à leur issue

Au-delà de l'attitude des acteurs, un certain nombre de déterminants semblent liés au contexte ou au projet.

3.6.1. Contexte territorial

L'orientation socio-économique du territoire peut favoriser ou prévenir la survenue d'un conflit. Prévenir lorsqu'il s'agit de territoires très orientés vers les activités agricoles ou liés à l'agriculture, au même titre qu'une densité porcine élevée semble limiter la survenue d'opposition à des projets porcins (Grannec et al, 2015). A contrario, certains territoires posent la question de l'opposition entre différentes activités : les territoires largement perçus comme des lieux résidentiels ou dédiés aux activités de loisirs, en particulier les communes ayant connu une augmentation importante de leur population en raison de leur proximité avec une ville ou une zone littorale. L'opposition à un projet de méthanisation illustre parfois les difficultés de coexistence des différentes fonctions de cet espace rural en mutation (Mathieu, 1998) comme en témoigne un élu « *Moi ce que je retiens, et pas que dans ce domaine, c'est que l'activité et le résidentiel ne vont pas ensemble. On est dans cette logique aujourd'hui parce que il y a eu une évolution des pratiques sociétales* ». **Les opposants sont presque toujours présentés**

par les porteurs de projets et les défenseurs comme des néoruraux à la recherche d'un cadre de vie rural mais n'en acceptant pas les inconvénients. Mais, cette vision est nuancée par les opposants : « *Les gens qui viennent habiter ici le font peut-être parce qu'ils veulent la campagne et un endroit calme mais ils le font aussi parce que financièrement ils ne peuvent pas vivre plus près de la ville. C'est le problème de l'endroit où les gens veulent vivre et de celui où ils finissent par vivre pour concilier leurs rêves et leurs capacités financières.* » Par ailleurs, l'analyse croisée des discours souligne que l'opposition ne peut être réduite à ces « nouveaux arrivants » : elle émane aussi fréquemment, parfois de manière plus souterraine, de personnes locales.

3.6.2. Rôle et position de l' élu

La posture des élus locaux peut jouer un rôle essentiel via l'attribution ou pas, par la municipalité, du permis de construire en régime de déclaration ou d'enregistrement, d'un avis favorable ou défavorable en régime d'autorisation. Par ailleurs, **le positionnement du maire peut jouer un rôle majeur car il est souvent considéré par les acteurs locaux comme l'interlocuteur principal pour répondre à leurs inquiétudes.** En premier lieu, dans le cas de projets soumis à déclaration, pour leur expliquer comment un projet de méthanisation peut voir le jour sans enquête publique. « *On m'a demandé 'Comment se fait-il que nous n'ayons pas été consultés ?' Je lui ai répondu de la manière la plus réglementaire qu'il soit 'Il n'y pas d'enquête publique parce que ce n'est pas prévu, c'est une installation soumise à déclaration. Quand quelqu'un fait une maison il n'y a pas de réunion avec les riverains pour qu'il présente son projet. Là c'est différent mais je n'accepte pas l'idée que vous disiez ne pas avoir été consultés. Vous n'avez pas à être consultés. Maintenant, que vous posiez des questions spécifiques sur la nature de l'investissement, je le partage avec vous.' J'ai pris les choses en main. Un, j'ai dit aux riverains : 'ce projet ne démarrera pas tant que vous n'aurez pas eu une rencontre avec les porteurs de projets'. Deux, j'ai dit aux porteurs de projet : 'pour la rencontre au conseil municipal, vous avez intérêt à être bons'.* »

Le positionnement des élus peut dépendre de leurs propres convictions, favorables ou non, sur la méthanisation. Elle peut aussi illustrer la défense d'intérêt électoral « *Quelque part on défend quand même sa population, ce qui est normal. Il fallait leur montrer aux éleveurs qu'on n'était pas bon à ramasser tout, surtout en période pré-électorale* » On peut alors parler de syndrome NIMEY pour « not in my électoral year » par analogie avec le syndrome NIMBY¹. Le

¹ NIMBY ou Nimby est l'acronyme de l'expression «Not In My BackYard», qui signifie «pas dans ma cour». Il

est utilisé pour décrire une opposition locale par crainte de nuisances ou de préjudice personnel.

positionnement d'un candidat pour ou contre un projet de méthanisation peut alors se transformer en argument de campagne électorale : la défense des intérêts des citoyens, l'affichage de choix d'orientation économique pour les territoires en faveur du résidentiel ou du tourisme plutôt que de l'agriculture ou encore le développement d'une agriculture alternative plutôt que conventionnelle. D'ailleurs, lorsque les élus locaux apportent leur soutien aux projets de méthanisation, ils justifient leur position par la volonté d'encourager une diversification des activités économiques et la production d'énergie renouvelable plutôt que l'agrandissement des cheptels.

Lorsque l'élu cherche à conserver une posture neutre, il peut jouer un rôle de médiateur entre parties prenantes. « *Quand ça a commencé à dérapier on avait dit on va mettre une commission en place avec quelques élus, les agriculteurs et les meneurs des opposants. Ils ont réussi à discuter ensemble quand même. On a été sur place sur l'exploitation. Moi j'étais confiant.* ». Cette mission est délicate car elle nécessite différentes compétences (écoute, dialogue, ...) et qu'elle impose non seulement d'être parfaitement neutre mais aussi, d'être reconnu comme tel par tous les acteurs. Or la neutralité est souvent interprétée, par chaque camp, comme un soutien à la partie adverse. Ainsi, face à un maire ayant cherché à identifier les éventuelles failles dans sa stratégie de communication, un éleveur porteur traduit les questions du maire comme une posture initiale défavorable : « *On sentait beaucoup de réticence déjà, beaucoup de questions. Disons que c'est pas une discussion bon enfant, c'est une discussion bien concentrée, bien orientée vers l'odeur, machin... Ils voulaient savoir tout de A à Z.* ». Mais lorsque cette mission de médiateur réussit, l'élu local peut effectivement jouer un rôle essentiel en détectant les éventuelles failles du dispositif, en soulignant les faiblesses de la communication et en apportant les conseils correspondants au porteur de projet.

3.6.3. Insertion et image locale des porteurs de projets

L'opposition à certains projets est parfois liée à une vision initiale négative du monde agricole et/ou de leurs représentants. Un opposant l'exprime en ces termes : « *Déjà les tracteurs actuellement on a de la chance s'ils se rangent. Nous on est obligés de se ranger car ici ils ne se rangent pas. Déjà c'est un peu limite.* » **Mais, elle apparaît surtout impactée par l'image de l'éleveur, parfois plus que par les caractéristiques du projet.** Cette image peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit **d'un éleveur emblématique** d'un courant de pensée ou d'un modèle agricole. **Les caractéristiques de l'exploitation** à laquelle est adossée l'unité de méthanisation, notamment sa taille, impacte aussi la perception du projet : pour les

exploitations modestes il s'agirait d'adaptation tandis que, pour les plus grosses, cela s'apparenterait à un développement supplémentaire. Mais c'est surtout **la perception de la personnalité de l'éleveur, de son attitude et de ses pratiques qui joue un rôle essentiel.** Ainsi, en ce qui concerne les trois éleveurs ayant évité ou surmonté l'opposition locale, les témoins mettent en avant l'impact positif de pratiques professionnelles sérieuses et respectueuses ainsi que de l'insertion locale. « *C'est quelqu'un qui est respecté par rapport à ce qu'il fait, qui passe bien dans la commune, avec tout le monde. Et puis il participe à beaucoup de choses.* ». Néanmoins, cet impact favorable peut être limité lorsque des acteurs d'origine non locale sont en jeu. C'est le cas **lorsque la population de la commune a évolué : les nouveaux arrivants ne sont pas sensibles au capital sympathie et/ou confiance historique dont bénéficient les porteurs de projet**, comme en témoigne un éleveur porteur : « *La population a beaucoup évolué, et il y a beaucoup de gens de l'extérieur, donc plus dangereux parce que ils n'ont pas connu la famille. Par exemple mon père a été maire pendant un p'tit moment ici. Ils ne connaissent pas mon père, ils s'en foutent. Donc celui qui connaît, qui a toujours vécu, il dit 'ben ouais, c'est le fils du maire', bon ça passerait peut-être mieux quoi.* » C'est aussi le cas **lorsque les porteurs de projet sont extérieurs à la commune du site d'implantation. Un opposant se souvient** : « *S'il s'était associé avec son voisin, c'est un projet qui serait peut être passé mieux. On ne connaissait pas ses associés. C'est ce qui a fait qu'il y a eu un peu de craintes des habitants.* » De plus, le portage par un acteur non local amène les riverains à s'inquiéter d'une prise en compte insuffisante des intérêts des acteurs locaux et de l'absence d'interlocuteur local en cas de problèmes.

La perception des éleveurs confrontés à une opposition est plus variable. Si l'un d'entre eux est à la tête d'une exploitation modeste et semble bien perçu et bien intégré localement, les trois autres sont présentés par les témoins comme des éleveurs très entrepreneurs et plus ou moins enclins au dialogue : depuis des gens « *bien réputés dans la commune mais pas forcément ouverts à la discussion. Ils sont ouverts, ils font voir ce qu'ils font, comment ils travaillent, mais pas dans l'idée de changer en fait, pas de se mettre à la portée des autres quoi.* » jusqu'à « *des gens intelligents qui trouvent des excuses pour ne pas communiquer* ». **Le manque de dialogue induit alors une méfiance à l'égard du porteur de projet et, par conséquent, à l'égard du projet lui-même.**

3.6.4. Caractéristiques et objectifs de l'unité de méthanisation

Au-delà des paramètres de contexte, certaines caractéristiques des projets semblent plus à

même d'en favoriser une meilleure acceptation sociale. Les conflits liés aux projets porcins semblaient peu liés à la nature des projets et notamment à leur taille, hormis dans le cas de projets emblématiques (Grannec et al., 2015) Dans le cas des projets de méthanisation, l'analyse de la bibliographie (De La Casinière et Le Guen, 2010) et de la presse quotidienne souligne que le caractère emblématique que revêtent certains projets (en raison de leur caractère précurseur, du nombre élevés d'éleveurs associés, ..) peut aussi dans certains cas constituer un déterminant essentiel de la mobilisation initiale contre le projet. Néanmoins, hormis ces cas emblématiques, et **dans le cadre de notre étude, la perception sociale du projet, semble peu liée à sa dimension en tant que telle, qu'il s'agisse de la puissance de l'unité ou du nombre d'associés** (cf. tableau 1). Alors que la perception de la taille de l'exploitation agricole du porteur de projet semble jouer un rôle (cf. §3.6.3), **la survenue d'une opposition ne semble pas directement liée à la dimension de l'unité de méthanisation** : un projet modeste tel que M5 y a été confronté tandis que le projet le plus important (M1) l'a évitée, cf. tableau 1. En fait, la perception de la taille apparaît parfois relativement subjective, à l'image de ce témoin comparant la dimension d'un projet collectif auquel il était opposé à celle d'un projet individuel qu'il soutenait « *C'était un projet au moins 4 à 5 fois plus grand.* » Dans les faits le ratio était de 2,5.

En revanche, les projets décrits comme familiaux et/ou agricoles et non perçus comme industriels semblent mieux acceptés et ce caractère semble davantage lié aux caractéristiques des exploitations associées (cf § 3.5.3). A l'image de cet opposant déclarant « *L'éleveur avait une grosse exploitation.* » tandis que des témoins favorables déclarent au sujet d'une unité collective adossée à des exploitations porcines et laitière de dimension moyenne « *Dès qu'on prend une exploitation d'ordre familial, pas forcément familiale mais avec quelques personnes... et pas un grand collectif, ça rassure, ça reste humain. C'est familial dans l'esprit.* » **La nature des intrants semble également essentielle.** Les intrants **non agricoles** peuvent engendrer des inquiétudes relatives à l'arrivée de nouveaux produits potentiellement générateurs de risques ou de nuisances supplémentaires. Un opposant se souvient : « *Je me posais aussi des questions sur tout ce qui serait amené en plus du lisier produit par l'exploitation. Quel genre de produits ? Est-ce que les partenaires du projet garantissaient que ça serait toujours les mêmes genres de produits ?* ». A contrario, les riverains sont rassurés lorsque les intrants correspondent essentiellement aux déchets issus de l'exploitation à laquelle est liée l'unité de méthanisation. Le caractère **non local** peut générer un sentiment d'injustice et de rejet lié au

fait de subir les nuisances provoquées par d'autres territoires. Un porteur de projet se souvient « *Il disait 'il ne faut pas ramener votre merde dans notre commune !' Voilà la conclusion, c'était ça.* » **Ces critères (locaux ou pas, agricoles ou non) interagissent.** Le caractère local peut impacter la perception de l'utilisation d'effluents agricoles traditionnellement associés par les citoyens à des nuisances olfactives, notamment les effluents porcins et avicoles. Ainsi l'utilisation de lisier porcin dans une unité de méthanisation construite sur le site d'une exploitation déjà présente paraît bien acceptée, qu'il s'agisse d'une exploitation porcine ou d'une exploitation laitière réceptrice de lisier porcin, notamment pour le plan d'épandage. Pour ces cas, l'existence antérieure de la production ou de l'importation de ces effluents « décriés » contribuent à expliquer l'absence d'inquiétude relative à leur utilisation dans le méthaniseur, et ce d'autant plus que les porteurs de projets communiquent souvent sur la diminution voire la suppression des nuisances olfactives à l'épandage. En revanche, la création d'un site de méthanisation, indépendant d'un siège d'exploitation, amené à recevoir lisier et fumier soulève inquiétudes et oppositions.

L'intérêt du lien au territoire est mis en avant par les défenseurs et les porteurs de projets lorsqu'il s'agit d'un échelon très local : la valorisation des déchets verts du canton ou la fourniture d'énergie ou de chaleur au sein de la commune, à l'image de ce témoin favorable qui se réjouit du fait que « *Aujourd'hui les déchets verts sont intégrés. Les gens se disent c'est super ce qu'il a fait parce qu'il y a des retombées : il alimente les habitations du village.* » En revanche, la valorisation d'intrants d'entreprises situées à une ou deux dizaines de kilomètres (lactosérum, graisses animales) ou la mise en place d'une activité permettant de valoriser la chaleur pour une entreprise externe sont beaucoup plus controversées.

3.6.5. Lieu d'implantation

Le choix du lieu d'implantation est essentiel car il impacte **la distance aux tiers** et le **nombre de riverains dans le périmètre proche**. Ainsi, un témoin favorable à un projet souligne que l'acceptation du projet a été favorisée par le fait que « *C'était à distance assez raisonnable des tiers, ce qui est important : à 200 m, 300 m* ». Dans certains cas, les caractéristiques du territoire peuvent favoriser ou pas l'éloignement aux tiers. Mais, indépendamment des contraintes locales, il apparaît que ces deux critères (distance et nombre des riverains) ne sont pas toujours ni étudiés ni optimisés. Un éleveur déclare : « *On était dans les clous. La première maison était à plus de 100 mètres, donc y avait pas de... J'dis 100 mètres, c'est peut-être 300 m, j'en sais rien, ce serait plus 300 mètres...* ». A l'image des

conclusions de Grannec et al. (2015) il n'y a pas de questionnement sur la perception du projet par les tiers car les porteurs de projets estiment que le respect du cadre réglementaire est suffisant.

La perception sociale locale du projet n'est pas liée seulement aux caractéristiques du projet. Ainsi le contexte territorial constitue un déterminant majeur dans la survenue de conflits pouvant être qualifiés de conflits d'usages et pouvant impliquer des riverains et des élus locaux souhaitant faire entendre leur point de vue pour défendre leurs droits. **Elle est également tributaire des comportements locaux** dans leur ensemble (les pratiques agricoles, la qualité des relations sociales...) et, de manière plus spécifique, de l'attitude de l'éleveur (de son comportement individuel, de ses pratiques professionnelles...). La perception sociale locale de l'éleveur et de son exploitation (sa dimension, sa tenue...) impacte la perception du projet de méthanisation. **Néanmoins, au-delà de ces critères contextuels et du caractère atypique généralement associé aux projets de méthanisation, certaines caractéristiques semblent plus à même d'engendrer craintes et méfiance.** Il s'agit moins de la taille, dont la perception semble assez subjective. En revanche, tous les paramètres susceptibles d'induire le sentiment, pour les riverains, d'un changement notable de leur cadre de vie semblent jouer un rôle négatif majeur : **l'arrivée d'intrants extérieurs, surtout s'il s'agit d'intrants non agricoles, le portage par un groupe industriel ou la création d'un nouveau site dédié à la méthanisation, indépendant de toute exploitation.** On retrouve là le rôle de l'effet NIMBY (p8) dans la mobilisation initiale de riverains contre certains projets. C'est pourquoi, la distance aux tiers ainsi que la configuration de l'accès routier (indépendante ou similaire aux voies empruntées par les riverains, proches ou à l'écart des maisons...) jouent un rôle essentiel.

4. Conclusion - Préconisations

Certains déterminants des conflits liés aux projets de méthanisation sont communs à ceux identifiés lors d'autres types de projet : l'implantation dans un territoire orienté vers des activités résidentielles ou de loisir mais aussi le manque d'anticipation par les porteurs de projets et leur faible niveau d'insertion sociale locale. C'est pourquoi, si l'effet NIMBY joue un rôle essentiel dans la mobilisation initiale, il ne suffit pas à expliquer l'évolution vers un conflit. La qualité du dialogue semble jouer un rôle essentiel et a permis à certains porteurs de projets de surmonter les craintes et oppositions. A contrario, ceux n'ayant pas réussi à éviter le conflit apparaissent plus centrés sur leurs propres critères d'évaluation et sur leur univers : la

sécurisation économique de leur exploitation, la mise en œuvre d'une nouvelle activité qui devrait être perçue positivement en raison de son intérêt économique, énergétique et environnemental et surtout le respect de la réglementation. Ainsi, les porteurs de projets considèrent parfois que l'absence d'enquête publique les affranchit de toute démarche de concertation. Malgré les préconisations déjà formulées par des organismes tels que l'ATEE, ils ont peu de questionnement sur le regard que les autres acteurs du territoire peuvent porter sur ces critères, sur leur compréhension des besoins d'évolution des élevages ou sur leur ressenti face à la réalisation des projets. Or, face aux arguments des éleveurs, les autres acteurs du territoire, désormais majoritaires en nombre, entendent faire valoir leur point de vue.

Pour éviter que ces attentes mutuelles ne génèrent incompréhensions, tensions, voire conflits, certaines pistes de conseils peuvent être suggérées. Tout d'abord, il est essentiel que les éleveurs soient vigilants quant à l'impact et la perception de leurs pratiques auprès de leur voisinage, au quotidien et pas seulement juste en amont d'un projet de méthanisation. Cela nécessite d'être à l'écoute des voisins pour évaluer les éventuelles craintes ou mécontentements de manière à y apporter 'au quotidien', indépendamment de tout projet futur, les réponses et solutions ad hoc pour établir un climat de confiance et de respect mutuel. C'est aussi l'opportunité d'informer les tiers d'un éventuel projet. Cela permet d'une part de ne pas donner le sentiment d'un manque de transparence, souvent mal perçu et, d'autre part, de rester LA source d'information sur son projet. A défaut de quoi, des riverains inquiets risquent de se référer à d'autres canaux d'information généralement peu favorables : sites internet et notamment blogs d'opposants à d'autres unités.

Ces démarches d'information sont également essentielles parce qu'elles permettent l'instauration d'un dialogue. Elles doivent donc s'envisager d'abord comme une écoute des autres acteurs plutôt que comme un dispositif de communication pour convaincre. La réunion publique est souvent considérée comme un dispositif de concertation courant. Dans les faits, elle permet rarement l'instauration d'un débat constructif, d'une part parce qu'elle est souvent envisagée lorsque le stade de conflit est déjà atteint et, d'autre part, parce qu'elle se conclut souvent par des échanges verbaux trop virulents en raison notamment de l'intervention d'acteurs non locaux. D'autres dispositifs, plus restreints en termes de public cible, nous semblent plus adaptés. La visite d'une autre unité de méthanisation, bien qu'utile, se révèle souvent insuffisante pour rassurer les riverains, comme le confirme un témoin : « *les gens disaient c'est bien joli de visiter une station mais ce n'est pas celle que nous aurons à côté de chez nous* ». Mieux vaut envisager, en priorité ou en complément,

une information individuelle (quand le nombre de riverains le permet) ou une réunion restreinte, sur invitation, en ne se limitant ni aux voisins les plus proches, ni aux élus, ni aux seuls acteurs du milieu agricole. Cela peut parfois favoriser le positionnement de certains acteurs locaux en tant que médiateur, notamment du maire. Toutes ces démarches sont essentielles car elles contribuent à instaurer entre parties prenantes un lien favorisant la compréhension des attentes mutuelles : tout d'abord les contraintes des éleveurs par les autres acteurs des territoires, mais aussi les craintes des tiers par les éleveurs. Cela peut permettre en particulier de rassurer des tiers inquiets quant à la prise en compte insuffisante de leurs attentes, notamment lorsque l'absence d'enquête publique est vécue comme une injustice. Cela peut aussi parfois amener à repenser voire à modifier le projet. En effet, à

condition de ne pas remettre en cause la faisabilité et la viabilité du projet, certaines adaptations peuvent permettre de rassurer les riverains. A ce titre, elles ne doivent pas être perçues uniquement comme une concession de la part des éleveurs mais aussi comme une réelle amélioration du projet contribuant à faciliter non seulement son acceptation sociale initiale –et donc sa réalisation– mais aussi son intégration locale future. Ce dialogue initial est essentiel car, même si certaines caractéristiques des unités de méthanisation semblent plus à même de générer inquiétudes et oppositions (notamment la nature et l'origine des intrants ainsi que la distance aux tiers) il apparaît que, quels que soient ces critères, les unités de méthanisation restent largement porteuses d'incertitudes et d'inquiétudes aux yeux des riverains.

5. Références bibliographiques

ATEE, 2011. Guide des bonnes pratiques pour les projets de méthanisation. Décembre 2011, 117 p.

Barbier R., 2005. L'implantation conflictuelle des équipements collectifs. Réflexion à partir de la gestion des déchets. Economie des équipements pour l'eau et l'environnement. Cemagref éditions. 2005, p. 129-144.

De La Casinière H., Le Guen R., 2010. BIODECOL2 Production de biogaz par co-digestion des déchets agricoles et issus des collectivités. Approche socio-documentaire de la méthanisation agricole m7 dans le Grand Ouest de la France. Mars 2010, 191 p.

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001. Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique. Le Seuil, La couleur des idées, Paris, 358 p.

Grannec ML., Salinas M., Ramonet Y., Boudes P., Boudes P., Selmi A., 2015. Déterminants sociaux et enjeux des conflits liés aux projets d'élevages porcins en Bretagne à partir de l'analyse des regards de différents acteurs des territoires, favorables ou opposés aux projets. Synthèse, 12 p.

Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ), 2009. La ferme porcine et son impact sur la qualité de vie des populations en milieu rural. Revue systématique des écrits, 78 p.

Kling-Eveillard F., Frappat B., Couzy C., Dockes AC., 2012. Les enquêtes qualitatives en agriculture. De la conception à l'analyse des résultats. Institut de l'élevage. Collection Méthodes et outils, 95 p.

Lemieux C., 2007. A quoi sert l'analyse des controverses ? Mil neuf cent n°25, p. 191-212.

Mathieu N., 1998. La notion de rural et les rapports ville/campagne en France : les années quatre-vingt-dix. Economie rurale, n° 247, p. 11-20.

Nicourt C., Girault J.-M., Bourliaud J., 2000. Les odeurs d'élevages: textes, conflits et négociations locales. Economie rurale n°260, p. 79-89.

RhoneAlpesEnergieEnvironnement, 2010. Savoir communiquer sur son projet de méthanisation. Une étape importante, 14 p.

Torre A., Aznar O., Bonion M., Caron A., Chia E., Galman M., Guérin M., Jeanneaux Ph., Kirat Th., Lefranc Ch., Melot R., Paoli J.C., Salazar M.I. et Thion P. 2006 Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains : le cas de six zones géographiques françaises. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, n°3, p. 415-453.

Merci à l'ensemble des personnes ayant accepté de témoigner sur une expérience parfois encore sensible. Merci également à Pierre QUIDEAU, Carine PESSIOT, Noël PINEAU, Hervé GICQUELET, ingénieurs des chambres départementales d'agriculture pour leur contribution à l'identification des projets et des acteurs à rencontrer. Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet CASDAR METERRI et a ainsi bénéficié de la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural.

Comment citer ce document ?

Marie-Laurence GRANNEC et Aurore LOUSSOUARN. Perception sociale de projets de méthanisation agricole en Bretagne. Analyse croisée des regards d'acteurs des territoires, favorables ou opposés aux projets. Rapport d'étude. Chambres d'agriculture de Bretagne, 12 pages.

Mots-clés : Méthanisation, acceptabilité, conflits, nuisances, critiques